

DANS LE BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, ÉCHEC DES POURPARLERS EN COMMISSION PARITAIRE

De tout le patronat français, celui du bâtiment et des travaux publics est le plus rétrograde, bénéficiant d'une situation industrielle favorable par la grande perspective qu'offre la construction dans notre pays. La crise du logement dans les grandes concentrations urbaines, n'est pas prête d'être résolue, non seulement parce qu'il y a augmentation démographique, pas seulement parce que les jeunes générations seront dans quelques années candidates aux fonctions nouvelles, mais encore parce que l'on nous annonce d'autre part que bientôt 3.000.000 d'agriculteurs seront libérés de la terre, donc 5.000.000 de jeunes plus 3.000.000 de disponibles qu'offre les agriculteurs libérés, cela fera 8.000.000 de candidats aux places vacantes, ajoutez à cela les travailleurs émigrés venus du Portugal, d'Italie, d'Espagne à l'appel des gouvernements français, attirés par des promesses de hauts salaires, qu'ils n'ont pas dans leur pays d'origine, cela permet aux patronats ci-dessus de grands espoirs dans un recrutement facile, parmi cette main-d'œuvre à bon marché; bonne perspective donc! mais aussi situations prospères. Déjà présentement nos féodaux spéculent au maximum sur la situation actuelle. Les salaires, que nous vous proposons de signer avec nous, sont tout à fait sans importance, puisque nous appliquons tous un salaire moyen nettement supérieur. Il s'agit, nous disaient-ils, d'une grille minimale de garantie, en dessous de laquelle personne ne pourra descendre. Nos patrons craignent-ils une concurrence extérieure à leur monopole des marchés? Car, présentement, ils en ont bien le monopole. Cet acharnement à vouloir nous faire signer à tout prix, bien entendu le plus bas possible, m'a donné l'impression que ce qu'ils voulaient obtenir des délégations ouvrières, c'était un double alibi qui leur permettrait grâce à la caution des délégations ouvrières de se prémunir contre d'éventuels concurrents étrangers ou nationaux; en second lieu, la même caution syndicale ouvrière pourrait également leur servir contre de grandes revendications, qui ne vont pas manquer de se produire, dans les mois et les années à venir.

L'accord donc savamment exploité par leurs services de propagande sur les chantiers se serait retourné, en fin de compte, contre les organisations syndicales livrées à elles-mêmes. Ils ont donc rompu les discussions et pris une décision unilatérale sur les minimas de salaires suivant les catégories professionnelles.

Catégories professionnelles		Prix horaires
Manœuvre	1 ^{er} échelon	1,87
	2 ^{ème} échelon	2,21
Ouvrier spécialisé	1 ^{er} échelon	2,37
	2 ^{ème} échelon	2,52
Compagnon	débutant	2,60
	1 ^{er} échelon	2,81
	2 ^{ème} échelon	3,09
	3 ^{ème} échelon	3,25

Pour établir ces prix horaires minimums, les employeurs parisiens se réfèrent à des coefficients nettement trop bas dès leurs origines et qui furent, hélas, signés en 1960 et 1961 par les 3 organisations ouvrières suivantes: C.G.T., C.G.T.-F.O. et C.F.T.C. Nous avons dit à l'époque, «*alors que nous étions autonomes*», ce que nous pensions de tels accords: ils constitueraient à longue échéance une trahison contre les intérêts futurs des travailleurs du bâtiment et des travaux publics. Aujourd'hui l'échéance est révolue

en montrant que nous avons raison une fois de plus: cela prouve aussi que le réformisme ne paye pas si quelquefois il entretient des illusions par les quelques bribes que le patronat crache pour les entretenir, en tout cas, ces bribes, une action directe qu'une autre profession a menée rondement: les mineurs, ont été arrachées facilement.

Mais laissons là la théorie, pour examiner les conséquences néfastes d'un tel comportement. Les salaires figurant dans le tableau ci-dessus sont l'œuvre unique du patronat, oui! Mais par ces références aux accords de 1959, 1960 et 1961 le patronat a berné les trois organisations signataires, grâce aux commissions paritaires, sa toile d'araignée où sont tombés les mouchérons opportunistes du bâtiment; le patronat savait ce qu'il faisait, pas tellement pour le moment d'alors pour l'avenir; tant de naïveté de la part des militants ouvriers des trois organisations est pardonnable pour les jeunes, mais pas aux vieux chevaux du réformisme, de l'opportunisme; et à présent quoi faire?

Un redressement syndical dans notre industrie est plus que nécessaire, si chacun veut s'y mettre, il n'est pas encore trop tard, il n'est du reste jamais trop tard pour bien faire; mais il faut que les compagnons retrouvent le chemin de leurs organisations syndicales. Or, toutes ne sont pas syndicalistes au sens ouvrier du terme. Un redressement peut s'opérer dans une organisation démocratique, c'est-à-dire où on pratique la démocratie. (A tous ceux qui hésitent et scrutent l'horizon, nous disons que leur attentisme n'a que trop duré et qu'ils doivent venir joindre leurs efforts aux nôtres). Notre syndicalisme n'est pas l'apanage d'un homme ni d'une obédience quelconque, ni d'aucun parti, ni d'aucune religion. Il est le contraire de tout cela; il est libre dans toute l'acceptation du terme. Oe syndicalisme-là, camarades ouvriers, vous appartient, il sera votre œuvre. Il sera ce que vous voudrez qu'il soit. Ce syndicalisme c'est l'avenir heureux de tous les travailleurs du bâtiment et des travaux publics; c'est la lutte directe que nous voulons reprendre si nous voulons faire aboutir toutes nos revendications, en assurant nous-mêmes notre avenir social, par l'amélioration de la condition ouvrière en général et en celle du bâtiment en particulier. A vous de jouer! Quittez la nature où vous vous êtes réfugiés, elle n'est pas payante à longue échéance, car nous sommes sûrs que vous rougisseriez de jouer les pique-assiettes éternellement. Si toutefois vous restez des militants ce que je pense le plus amicalement, soit dit en passant. J'ai dit plus haut que le patronat de ce pays avait de bonnes perspectives devant lui, sans aucun doute possible. Notre industrie est une des plus marquantes et aussi une des plus humaines, ce que nous faisons reste à moins d'un cataclysme notre œuvre; elle de très grande utilité. Nous sommes fiers d'être parmi l'ensemble des travailleurs de ce pays, des compagnons satisfaits du devoir accompli. Nous avons pleinement conscience de ce que d'autre part on attend de nous, mais nous sommes pour les choses bien faites, pour l'art, pour la beauté de nos cités et non pour la laideur, pour le travail bien fait et non bâclé, aussi ce faisant, nous pensons aux jeunes auxquels nous faisons allusion plus haut. A quelle porte frapperont-ils pour trouver un emploi? Nous aimerions, quant à nous, qu'ils s'orientent vers le bâtiment. Hélas: le tableau des salaires ci-dessus n'est guère attrayant pour eux, «*et nous l'avons fait remarquer aux patrons*», pas étonnant donc qu'ils se dirigent ailleurs. Actuellement les chantiers ont une main-d'œuvre composée de 80% de travailleurs émigrés, pourquoi le français déserte-t-il le bâtiment? Ne cherchez pas, c'est parce qu'il n'est pas payant; pour moi il s'agit du salaire, naturellement, car les autres formes de rémunérations sont dignes d'un autre âge et indigne d'un compagnon qui se respecte.

Pierre RIGUIDEL, dit *Dichamp* (*)

(*) En réalité: Pierre DICHAMP (?-1977), dit RIGUIDEL (*Note A.M.*).